

TG/151/5(proj.3)
ORIGINAL: English
DATE: 2018-02-21

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

PROJET

BROCOLI

UPOV Code(s): BRASS_OLE_GBC

Brassica oleracea L. var. italica Plenck

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGÉNÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établis par un expert des Pays-Bas pour examen par le Comité de rédaction élargi à sa réunion, qui se tiendra à Genève les 26 et 27 mars 2018

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

Autres noms communs:*

Nom botanique	anglais	français	allemand	espagnol
var. italica Plenck,	Broccoli, Calabrese, Sprouting Broccoli, Winter broccoli	Brocoli, Chou brocoli	Brokkoli	Brécol, Brócoli, Bróculi

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

Autres documents connexes de l'UPOV : TG/45/7 Chou-fleur

Ces noms, corrects à la date d'adoption des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente].

SC	MMAII	<u>RE</u>	<u>PAGE</u>
1.	OBJET	DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	<u>4</u>
2.	MATE	RIEL REQUIS	<u>4</u>
3.	METH	ODE D'EXAMEN	<u>5</u>
	3.1 3.2 3.3 3.4 3.5	Nombre de cycles de végétation Lieu des essais Conditions relatives à la conduite de l'examen Protocole d'essai. Essais supplémentaires	<u>5</u> <u>5</u> <u>5</u>
4.	EXAM	EN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENEITE ET DE LA STABILITE	<u>6</u>
	4.1 4.2 4.3	Distinction	<u>7</u>
5.	GROU	PEMENT DES VARIETES ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	<u>8</u>
6.	INTRO	DUCTION DU TABLEAU DES CARACTERES	<u>9</u>
	6.1 6.2 6.3 6.4 6.5	Catégories de caractères Niveaux d'expression et notes correspondantes Types d'expression Variétés indiquées à titre d'exemples Légende	<u>9</u> <u>9</u> <u>10</u>
7.		OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CTERES	<u>12</u>
8.	EXPLI	CATIONS DU TABLEAU DES CARACTERES	. <u>21</u>
	8.1 8.2	Explications portant sur plusieurs caractères. Explications portant sur certains caractères.	<u>21</u>
9.	BIBLIC	OGRAPHIE	<u>21</u>
10	OUES	TIONNAIRE TECHNIQUE	33

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

- 1.1 Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Brassica oleracea* L. var. *italica* Plenck.
- 1.2 La différence botanique entre le brocoli et le chou-fleur réside dans le fait que le brocoli produit des pommes chargées de grappes de boutons floraux développés tandis que le chou-fleur produit des pommes constituées d'une masse très serrée de tissu non différencié qui, à un stade de développement avancé, se transformera en boutons floraux.

2. Matériel requis

- 2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.
- 2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.
- 2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

20 g ou 5000 graines

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente.

- 2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.
- 2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. <u>Méthode d'examen</u>

- 3.1 Nombre de cycles de végétation
- 3.1.1 En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.
- 3.1.2 Les deux cycles de végétation indépendants doivent être sous la forme de deux plantations distinctes.
- 3.2 Lieu des essais

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen

Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

- 3.4 Protocole d'essai
- 3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 60 plantes au moins, qui doivent être réparties en 2 répétitions au moins.

4

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 Essais supplémentaires

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 Distinction

4.1.1 Recommandations générales

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 Différences reproductibles

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.1.4 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner

Sauf indication contraire, aux fins de la distinction, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 40 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 40 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai, sans tenir compte d'éventuelles plantes hors type.

4.1.5 Méthode d'observation

La méthode recommandée pour l'observation du caractère aux fins de la distinction est indiquée par le code suivant dans le tableau des caractères (voir le document TGP/9 'Examen de la distinction', section 4 'Observation des caractères') :

MG: mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes

MS: mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

VG: évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes

VS: évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

Type d'observation: visuelle (V) ou mesure (M)

L'observation "visuelle" (V) est une observation fondée sur le jugement de l'expert. Aux fins du présent document, on entend par observation "visuelle" les observations sensorielles des experts et cela inclut donc aussi l'odorat, le goût et le toucher. Entrent également dans cette catégorie les observations pour lesquelles l'expert utilise des références (diagrammes, variétés indiquées à titre d'exemples, comparaison deux à deux) ou des chartes (chartes de couleur). La mesure (M) est une

5

observation objective en fonction d'une échelle graphique linéaire, effectuée à l'aide d'une règle, d'une balance, d'un colorimètre, de dates, d'un dénombrement, etc.

Type de notation: pour un ensemble de plantes (G) ou des plantes isolées (S)

Aux fins de l'examen de la distinction, les observations peuvent donner lieu à une notation globale pour un ensemble de plantes ou parties de plantes (G), ou à des notations pour un certain nombre de plantes ou parties de plantes isolées (S). Dans la plupart des cas, la lettre "G" correspond à une notation globale par variété et il n'est pas possible, ni nécessaire, de recourir à des méthodes statistiques pour évaluer la distinction.

Lorsque plusieurs méthodes d'observation du caractère sont indiquées dans le tableau des caractères (p.ex. VG/MG), des indications sur le choix d'une méthode adaptée figurent à la section 4.2 du document TGP/9.

4.2 Homogénéité

- 4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après :
- 4.2.2 Ces principes directeurs d'examen ont été établis pour l'examen des variétés allogames. En ce qui concerne les variétés ayant d'autres types de reproduction ou de multiplication, il convient de suivre les recommandations qui figurent dans l'introduction générale et le document TGP/13 intitulé "Conseils pour les nouveaux types et espèces", à la section 4.5 "Examen de l'homogénéité".
- 4.2.3 L'homogénéité des variétés allogames doit être déterminée conformément aux recommandations relatives aux variétés allogames qui figurent dans l'introduction générale.
- 4.2.4 Pour l'évaluation de l'homogénéité des variétés hybrides et des lignées endogames, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, 2 plantes hors type sont tolérées. En outre, pour les hybrides, il faut appliquer une norme de population de 3% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95% pour les plantes manifestement issues de l'autofécondation d'une lignée parentale. Dans le cas d'un échantillon de 60 plantes, 4 plantes endogames sont tolérées.

4.3 Stabilité

- 4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.
- 4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être évaluée plus précisément en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni initialement.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

- 5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.
- 5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.
- 5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :
 - (a) <u>Seulement les variétés de type calabrais</u>: Pomme : niveau de la pomme principale par rapport à la hauteur de la plante (caractère 13)
 - (b) Pomme : couleur (caractère 17)
 - (c) Époque de maturité de récolte pour les variétés d'été et d'automne (caractère 23)
 - (d) Époque de maturité de récolte pour les variétés hivernant (caractère 24)
 - (e) Stérilité mâle (caractère 25)

En premier lieu, la collection doit être divisée selon les deux types de croissance dans le Chapitre 8.3 : Explications portant sur plusieurs caractères : type calabrais et type à jets. En cas de doute concernant le type auquel une variété appartient, il faut procéder à des essais pour les deux types de croissance.

- 5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale et le document TGP/9 "Examen de la distinction".
- 6. Introduction du tableau des caractères
- 6.1 Catégories de caractères
- 6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est impossible compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

- 6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes
- 6.2.1 Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.
- 6.2.2 Dans le cas de caractères qualitatifs et pseudo qualitatifs (voir le chapitre 6.3), tous les niveaux d'expression pertinents sont présentés dans le caractère. Toutefois, dans le cas de caractères quantitatifs ayant cinq niveaux ou davantage, une échelle abrégée peut être utilisée afin de réduire la taille du tableau des caractères. Par exemple, dans le cas d'un caractère quantitatif comprenant neuf niveaux d'expression, la présentation des niveaux d'expression dans les principes directeurs d'examen peut être abrégée de la manière suivante :

Niveau	Note
petit	3
moyen	5
grand	7

Toutefois, il convient de noter que les neuf niveaux d'expression ci-après existent pour décrire les variétés et qu'ils doivent être utilisés selon que de besoin :

Niveau	Note
très petit	1
très petit à petit	2
petit	3
petit à moyen	4
moyen	5
moyen a grand	6
grand	7
grand à très grand	8
très grand	9

- 6.2.3 Des précisions concernant la présentation des niveaux d'expression et des notes figurent dans le document TGP/7 "Élaboration des principes directeurs d'examen".
- 6.3 Types d'expression

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 Variétés indiquées à titre d'exemples

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemples afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 Légende

	English	français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota	
1 2	3 4	5 6	7				
	Name of characteristics in English	Nom du caractère en français	Name des Merkmals auf Deutsch	Nombre del carácter en español			
	states of expression	types d'expression	Ausprägungsstufen	tipos de expresión			

1 Numéro de caractère

2 (*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

3 Type d'expression

QL Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3
QN Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3
PQ Caractère pseudo qualitatif – voir le chapitre 6.3
- voir le chapitre 6.3

4 Méthode d'observation (et type de parcelle, si applicable)
MG, MS, VG, VS – voir le chapitre 4.1.5

5 (+) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.2

6 (a)-(d) Voir les explications du tableau des caractères au chapitre 8.

7 Échelle des stades de croissance Voir l'explication du tableau des caractères au chapitre 8.

7. <u>Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres</u>

		English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. (*)	QN	MG/VG		(a)				•
	Plant:	height	Plante	: hauteur	Pflanze: Höhe	Planta: altura		
	very s	hort	très ba	sse	sehr niedrig	muy baja		1
	short		basse		niedrig	baja	Chronos, Packman	3
	medium tall		moyenne haute		mittel	media	Capitano, Forester, Jeremy, Monty	5
					hoch	alta	Heraklion, Poseidon	7
	very ta	very tall très haute		ute	sehr hoch	muy alta	Blaze, Burbank	9
2.	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf:	Leaf: attitude		: port	Blatt: Haltung	Hoja: porte		
	erect		dressé		aufrecht	erecto	Poseidon	1
	semi-	erect	demi-dressé		halbaufrecht	semierecto	Arcadia, Capitano, Chronos	3
	horizo	ntal	horizor	ıtal	waagerecht	horizontal	Ember, Monflor	5
3. (*)	QN	MS/VG	(+)	(a)				
	Leaf:	length	Feuille	: longueur	Blatt: Länge	Hoja: longitud		
	short		courte		kurz	corta	Emperor, Getti e foglie, Kanga, Kechua	3
	mediu	ım	moyen	ne	mittel	media	Cresta	5
	long		longue		lang	larga	Cardinal, Monclano, Monrello	7

		English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
4.	QN	MS/VG	(+)	(a)			-	_
•	Leaf:	width	Feuille	: largeur	Blatt: Breite	Hoja: anchura		
	very narrow		très étroite		sehr schmal	muy estrecha		1
	narrow	V	étroite		schmal	estrecha	Arcadia	3
	mediu	m	moyen	ne	mittel	media	Cresta, Green Belt, Marathon	5
	broad		large		breit	ancha	Cardinal, Esquire, Monrello	7
5. (*)	QN	VG	(+)	(a)				
	Leaf:	Leaf: number of lobes		: nombre de	Blatt: Anzahl der Lappen	Hoja: número de lóbulos		
	absent or very few		•		fehlend oder sehr wenige	nulo o muy bajo	Violet Queen	1
			petit		wenige	bajo	Early White Sprouting, Koros	3
	mediu	m	moyen grand		mittel	medio	Chronos, Tinman	5
	many				viele	alto	Burbank, Red Fire	7
	very m	nany	très gra	and	sehr viele	muy alto	Bordeaux	9
6. (*)	PQ	VG		(a)				
	Leaf b	olade: color	Limbe	: couleur	Blattspreite: Farbe	Limbo: color		
	green		vert		grün	verde	Claret, Inspiration	1
	grey g	reen	vert gri	S	graugrün	verde grisáceo	Capitano	2
	blue g	reen	vert ble	eu	blaugrün	verde azulado	Bordeaux, Ironman	3
7.	QN	VG		(a)				
	Leaf b	plade: intensity of	Limbe coule	: intensité de la ır	Blattspreite: Intensität der Farbe	Limbo: intensidad del color		
	light		claire		hell	claro		3
	mediu	m	moyen	ne	mittel	medio		5
	dark		foncée		dunkel	oscuro		7

		English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
8. (*)	QN	VG	(+)	(a)				1
		blade: undulation argin	Limbe bord	e : ondulation du	Blattspreite: Wellung des Randes	Limbo: ondulación del borde		
	abse	nt or very weak	nulle	ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil		1
	weak		faible		gering	débil	Kanga	3
	medi	um	moyer	nne	mittel	media	Marathon	5
	stron	g	forte		stark	fuerte	Blaze	7
	very strong		très forte		sehr stark	muy fuerte	Bonarda, Claret, Di Albenga précoce, Rudolph	9
9.	QN	VG	(+)	(a)		l	l	
·		blade: dentation argin	Limbe : dentelure du bord		Blattspreite: Zähnung des Randes	Limbo: dentado del borde		
	weak		faible		gering	débil	Violet Queen	3
	medi	um	moyer	nne	mittel	medio	Cresta	5
	stron	g	forte		stark	fuerte	Claret	7
10.	QN	VG		(a)				
	Leaf	blade: blistering	Limbe	e : cloqûre	Blattspreite: Blasigkeit	Limbo: abullonado		
	abse	nt or very weak	nulle o	ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Capitano	1
	weak		faible		gering	débil	Blaze	3
	medi	um	moyer	nne	mittel	medio	Cumbal, Red Arrow	5
	stron	g	forte		stark	fuerte	Bonarda, Cardinal	7
	very	strong	très fo	orte	sehr stark	muy fuerte		9
11.	QN	VG		(a)				
	Petic anth n	ole: ocyanin coloratio		le : pigmentation cyanique	Blattstiel: Anthocyanfärbung	Pecíolo: pigmentación antociánica		
	abse	nt or very weak	absen	te ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Capitano, Jeremy, Kanga	1
	medi	um	moyer	nne	mittel	medio	Early Purple Sprouting, Monarda	3
	very	strong	très fo	orte	sehr stark	muy fuerte	Mendocino, Red Fire	5

		English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
12.	QN	MS/VG	(+)	(a)				
•	Petiole: length very short		Pétiol	e : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
			très co	ourt	sehr kurz	muy corto	Violet Queen	1
	short		court		kurz	corto	Kanga	3
	mediu	um	moyer	I	mittel	medio	Ramoso Calabrese	5
	long		long		lang	largo	Groene Calabrese, Monflor	7
	very long		très long		sehr lang	muy largo		9
13. (*)	QN	VG	(+)	(b)				
	Only Calabrese type varieties: Head: level of main head in relation to plant height		Seulement les variétés de type calabrais: Pomme : niveau de la pomme principale par rapport à la hauteur de la plante		Nur Sorten des Calabrese-Typs: Kopf: Höhe des Hauptkopfs im Verhältnis zur Höhe der Pflanze	Solo variedades de tipo Calabrese: Cabeza: nivel de la cabeza principal en relación con la altura de la planta		
	low		basse moyenne haute		niedrig	bajo	Marathon	1
	mediu	um			mittel	medio		2
	high				hoch	alto	Sibsey, SV0097BL	3
14.	QN	MS/VG	(+)	(b)				
	Only Calabrese type varieties: Head: length of branching at base of main head		de typ Pomm ramifi	ment les variétés e calabrais : ne : longueur des cations à la base pomme pale	Nur Sorten des Calabrese-Typs: Länge der Verzweigungen an der Basis des Hauptkopfes	Solo variedades de tipo Calabrese: Cabeza: longitud de las ramificaciones de la cabeza principal		
	very s	short	très co	ourtes	sehr kurz	muy cortas	Violet Queen	1
	short		courte	S	kurz	cortas	Chronos, Kanga	3
	mediu	um	moyer	ines	mittel	medias	Lord	5
	long		longue	s	lang	largas	Monflor	7
	very long		très longues		sehr lang	muy largas		9

		English	français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
15. (*)	QN	MS/VG	(+)	(b)				l
=	Head	: diameter	Pomr	me : diamètre	Kopf: Durchmesser	Cabeza: diámetro		
	very small		très p	etite	sehr klein	muy pequeño	Broccolo di Natale, Early Purple Sprouting, Getti e foglie	1
	small		petite		klein	pequeño		3
	mediu	ım	moye	nne	mittel	medio	Marathon	5
	large		grand	le	groß	grande	Packman	7
	very large		très grande		sehr groß	muy grande	Violet Queen	9
16. (*)	QN	VG	(+)	(b)				
	Only Calabrese type varieties: Head: shape in longitudinal section		de ty Pomi	ement les variétés pe calabrais : ne : forme en on longitudinale	Nur Sorten des Calabrese-Typs: Kopf: Form in Längsschnitt	Solo variedades de tipo Calabrese: Cabeza: forma en sección longitudinal		
	circul	ar			rund	circular	Forester	1
	transv	verse broad elliptic			quer breit elliptisch	elíptica transversal ancha		2
	trans\ elliptic	verse medium c	elliptio moye	que transverse nne	quer mittel elliptisch	elíptica transversal mediana	Sibsey	3
	transverse narrow elliptic		elliptio étroite	que transverse e	quer schmal elliptisch	elíptica transversal estrecha	Calabria	4
17. (*)	PQ	VG		(b)				
	Head	: color	Pomr	ne : couleur	Kopf: Farbe	Cabeza: color		
	whitis	h	blanc	hâtre	weißlich	blanquecino	Burbank, Cresta, Early White Sprouting	1
	green	1	vert		grün	verde	Forester	2
	grey (green	vert g	ris	graugrün	verde grisáceo	Marathon	3
	blue g	green	vert b	leu	blaugrün	verde azulado	Ironman, Tirreno	4
	violet				violett	violeta	Bordeaux, Early Purple Sprouting	5

	1		1		1			
		English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
18.	QN	VG	(+)	(b)				
	Head: color	: intensity of	Pomn la cou	ne : intensité de lleur	Kopf: Intensität der Farbe	Cabeza: intensidad del color		
	light		claire		hell	claro		3
	mediu	ım	moyer	nne	mittel	medio		5
	dark		foncé	9	dunkel	oscuro		7
19.	Only varieties with Head: color: whitish, green, grey green or blue green: Head: intensity of anthocyanin coloration			(b)				
			Seulement les variétés avec Pomme : couleur : crème, vert, vert gris ou vert bleu : Pomme : intensité de la pigmentation anthocyanique		Nur Sorten mit Kopf: Farbe: weißlich, grün, graugrün oder blaugrün: Kopf: Intensität der Anthocyanfärbung	Solo variedades con Cabeza: color: blanquecino, verde, verde grisáceo o verde azulado: Cabeza: intensidad de la pigmentación antociánica		
	absen	it or very weak	nulle	ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Early White Sprouting	1
	weak		faible		gering	débil		2
	mediu	ım	moyer	nne	mittel	media	Steel	3
	strong	J	forte		stark	fuerte		4
20.	QN	VG	(+)	(b)				
	variet	Only Calabrese type varieties: Head: knobbling		ment les variétés de calabrais : de : protubérance	Nur Sorten des Calabrese-Typs: Kopf: Höckerbildung	Solo variedades de tipo Calabres: Cabeza: protuberancias		
	weak		faible		gering	poco prominentes	Sibsey	3
	mediu	ım	moyer	nne	mittel	moderadamente prominentes	Cumbal, Ironman, Marathon	5
	strong]	forte		stark	muy prominentes	Monflor	7

	1		<u> </u>			<u> </u>		
	English		français		deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
21.	QN	VG		(b)				
	Head: diameter of flower bud		-	ne : diamètre du n floral	Kopf: Durchmesser der Blütenknospe	Cabeza: diámetro del botón floral		
	very s	mall	très pe	etite	sehr klein	muy pequeño		1
	small		petite		klein	pequeño	SV0097BL	3
	mediu	m	moyer	ine	mittel	medio	Kechua	5
	large		grande		groß	grande	Calabria, Kanga	7
	very la	ırge	très gr	ande	sehr groß	muy grande		9
22.	QN	VG						•
	Only Calabrese type varieties: Plant: development of secondary heads		Seulement les variétés de type calabrais : Pomme : développement des pommes secondaires		Nur Sorten des Calabrese-Typs: Pflanze: Entwicklung von sekundären	Solo variedades de tipo Calabres: Planta: prominencia de las cabezas secundarias		
	absen	t or very weak	nulle o	u très faible	fehlend oder sehr gering	ausentes o muy poco prominentes	Lord, Montop	1
	weak		faible		gering	poco prominentes	Chronos	3
	mediu	m	moyer	ine	mittel	moderadamente prominentes	Giotto	5
	strong		forte		stark	muy prominentes	Cresta, Marathon	7
23. (*)	QN	MG	(+)	(c), (d)				
	matur	of harvest ity for summer utumn varieties	Époque de maturité de récolte pour les variétés d'été et d'automne		Zeitpunkt der Erntereife bei Sommer- und Herbstsorten	Época de madurez para la cosecha en variedades de verano y de otoño		
	very e	arly	très pr	écoce	sehr früh	muy temprana		1
	early		précod	e	früh	temprana		3
	mediu	m	moyer	ine	mittel	media		5
	late		tardive	;	spät	tardía		7
	very la	ite	très ta	rdive	sehr spät	muy tardía		9

		English		français	deutsch	español	Example Varieties Exemples Beispielssorten Variedades ejemplo	Note/ Nota
24. (*)	QN	MG	(+)	(c), (d)				
		of harvest ity for overwinter ies	récolte	e de maturité de e pour les es hivernant	Zeitpunkt der Erntereife bei Überwinterungssorten	Época de madurez para la cosecha en variedades de invierno		
	very e	arly	très pre	écoce	sehr früh	muy temprana		1
	early		précoc	e	früh	temprana		3
	mediu	m	moyen	ne	mittel	media		5
	late		tardive		spät	tardía		7
	very la	ate	très tar	dive	sehr spät	muy tardía		9
25. (*)	QL	MS/VG	(+)					
	Male	sterility	Stérilit	é mâle	Männliche Sterilität	Androesterilidad		
	absen	t	absent	e	fehlend	ausente	Marathon	1
	preser	nt	présen	te	vorhanden	presente	Chevalier, Parthenon	9
26.	PQ	VG						
	Flowe	er: color	Fleur :	couleur	Blüte: Farbe	Flor: color		
	white		blanc		weiß	blanco		1
	whitish	า	crème		weißlich	blanquecino		2
	light yellow		jaune d	clair	hellgelb	amarillo claro	Serydan	3
	medium yellow		jaune r	noyen	mittelgelb	amarillo medio Monflor		4
	dark y	ellow	jaune foncé		dunkelgelb	amarillo oscuro	Alletta, Sibsey	5

8. Explications du tableau des caractères

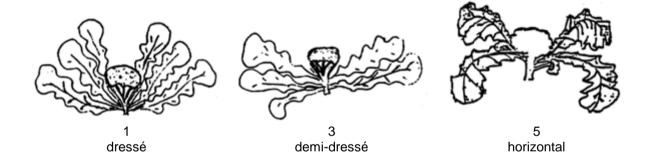
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères

Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans le tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

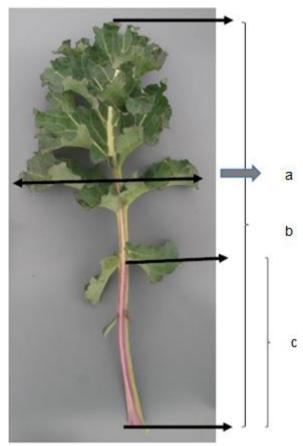
- (a) Toutes les observations sur la plante, la feuille, le limbe et le pétiole doivent être effectuées juste avant la maturité de récolte. Par ailleurs, toutes les observations sur la feuille, le limbe et le pétiole doivent être effectuées sur des feuilles complètement développées au milieu de la plante.
- (b) Toutes les observations sur la pomme doivent être effectuées à la maturité de récolte.
- (c) L'époque de maturité de récolte est atteinte lorsque 50% des plantes ont une pomme (type calabrais)/ ou plusieurs pommes (type à jets) prêtes à être récoltées.
- (d) Les variétés sont divisées en deux caractères de maturité de récolte car les variétés d'été et d'automne ne sont jamais incluses dans le même essai que les variétés hivernant : ces dernières ont besoin d'une période de froid beaucoup plus longue pour former une pomme (qui est en réalité le début de la floraison), généralement une période d'hiver, tandis que les variétés d'été et d'automne commencent à former une pomme après une courte période de froid. Ce mécanisme s'appelle la vernalisation : c'est-à-dire l'induction de la floraison par l'exposition à une certaine période de températures froides.

8.2 Explications portant sur certains caractères

Ad. 2: Feuille: port



Ad. 3: Feuille : longueur

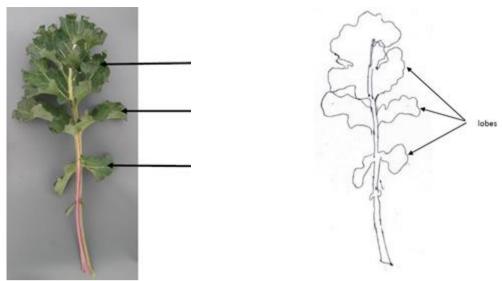


a = Feuille : largeur (caractère 4) b = Feuille : longueur (caractère 3) c = Pétiole : longueur (caractère 12)

Ad. 4: Feuille : largeur

Voir Ad. 3

Ad. 5: Feuille : nombre de lobes



Des parties du limbe sont considérées comme des lobes si leur longueur est au moins égale à la largeur du pétiole à leur point d'attache et si les deux échancrures du limbe ont au moins la moitié de la longueur du lobe.

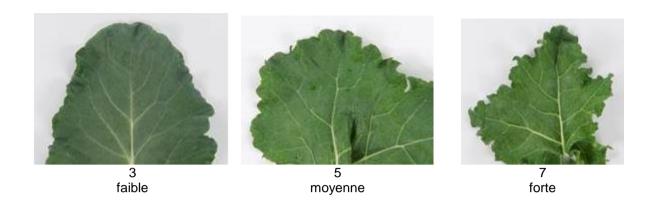
Ad. 8: Limbe: ondulation du bord







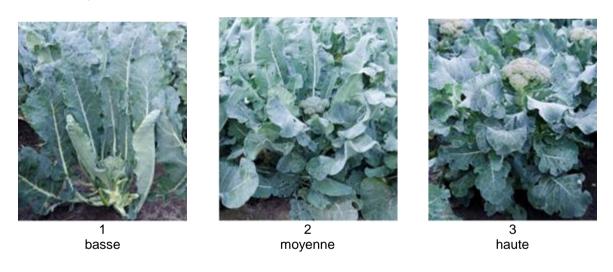
Ad. 9: Limbe: dentelure du bord



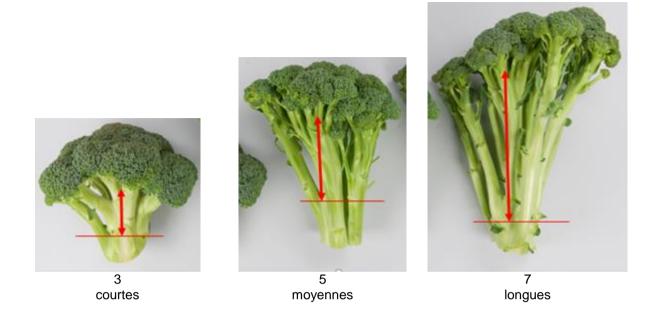
Ad. 12: Pétiole : longueur

Voir Ad. 3

Ad. 13: Seulement les variétés de type calabrais: Pomme : niveau de la pomme principale par rapport à la hauteur de la plante



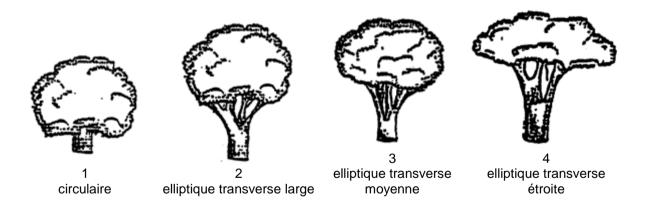
Ad. 14: Seulement les variétés de type calabrais : Pomme : longueur des ramifications à la base de la pomme principale



Ad. 15: Pomme: diamètre

L'observation du diamètre des pommes d'une variété de type à jets doit être effectuée par l'estimation ou la mesure du diamètre moyen des pommes d'une plante.

Ad. 16: Seulement les variétés de type calabrais : Pomme : forme en section longitudinale



Ad. 18: Pomme : intensité de la couleur

Les observations doivent être effectuées sur les pommes vertes, vert gris, vert bleu et violettes, en excluant les pommes de couleur crème.

Ad. 20: Seulement les variétés de type calabrais : Pomme : protubérance



Les observations doivent être effectuées sur la proéminence des protubérances de la surface de la pomme.

Ad. 23: Époque de maturité de récolte pour les variétés d'été et d'automne

Dans le cas du brocoli, l'époque de maturité de récolte est fortement affectée par la température et la saison de culture. Cependant, sur un même site et sur une même saison de culture, l'époque de maturité de récolte est un caractère important de l'examen de la distinction des variétés. Par conséquent, les principes directeurs d'examen ne contiennent aucun exemple de variété et la description de la variété doit toujours indiquer le site des essais et la saison de culture.

Ad. 24: Époque de maturité de récolte pour les variétés hivernant

Voir Ad. 23

Ad. 25: Stérilité mâle

Doit être soumis à un essai en plein champ et/ou un test avec marqueurs d'ADN.

Essai en plein champ:

Vérifier la présence de pollen sur l'étamine : s'il y a du pollen sur l'étamine, la stérilité mâle est absente; s'il n'y a pas de pollen sur l'étamine, la stérilité mâle est présente. L'observation de la présence de pollen doit être effectuée lorsque la fleur n'est pas humide pour éviter que le pollen reste collé aux étamines, donc de préférence par temps sec.

Test avec marqueurs d'ADN ou essai en plein champ :

Toute variété indiquant une stérilité mâle dans le questionnaire technique peut faire l'objet d'un examen lors d'un essai en plein champ ou d'un test avec marqueurs d'ADN. Dans le cas d'un test avec marqueurs d'ADN, si le marqueur CMS n'est pas présent, un essai en plein champ doit être effectué afin de déterminer si la variété indique la stérilité mâle (sur un autre mécanisme) ou la fertilité. Toute variété indiquant la fertilité doit être soumise à un essai en plein champ.

Dans le cas d'un essai en plein champ, l'observation est de type VG. Dans le cas d'un test avec marqueurs d'ADN, l'observation est de type MS.

N.B. La description de la méthode d'examen pour tester la stérilité mâle de *Brassica* (le marqueur CMS) est couverte par le secret d'affaires. Le détenteur du secret d'affaires, Syngenta Seeds B.V., a donné son consentement pour l'utilisation du marquer CMS aux seules fins de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (examen DHS) et de l'élaboration des descriptions variétales par l'UPOV et les services des membres de l'UPOV. Syngenta Seeds B.V. déclare que ni l'UPOV ni les services des membres de l'UPOV qui utilisent le marqueur CMS aux fins susmentionnées ne seront tenus pour responsables pour l'éventuelle utilisation abusive du marqueur CMS par des tiers. Veuillez prendre contact avec Naktuinbouw (Pays-Bas) pour obtenir la méthode et des informations concernant le marqueur CMS aux fins susmentionnées.



Type calabrais: Une pomme principale et aucune pomme secondaire ou de petites pommes secondaires qui se forment aux aisselles, généralement plus tard que la pomme principale



Type à jets : Seulement plusieurs petites pommes, la pomme principale est de la même taille que les pommes aux aisselles et se forment toutes en même temps

9. <u>Bibliographie</u>

Gray, 1982: Taxonomy and Evolution of Broccoli (*Brassica oleracea* var. *italica*). Economic Botany 36, pp. 397-410

Gray, 1989: Taxonomy and Evolution of Broccoli and Cauliflower. Baileya 23(1), pp. 28-46.

Helm, J., 1960: Brokkoli und Spargelkohl. Der Züchter 30, pp. 223-241

Marshall, B., Thompson, R., 1987: A Model of the Influence of Air Temperature and Solar Radiation on the Time of Maturity of Calabrese Brassica oleracea var. italica. Annals of Botany 60, pp. 513-519

Miller, C.H., Konster, T.R., and Lamont, W.J., 1985: Cold Stress Influence on Premature Flowering of Broccoli. HortScience 20(2), pp. 193-195

Wiebe, H.J., 1975: The morphological development of cauliflower and broccoli cultivars depending on temperature. Sci. Hort. 3, pp. 95-101

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE				Page {x} de {y}		Numéro de référence :	
						Date de la demande : (réservé aux administrations)	
		à remplir ave		ESTIONNAIRE TECH			
1.	Objet d	u questionnaire techniqu	ıe				
	1.1	Nom botanique	Br	rassica oleracea L. va	ar. <i>it</i>	alica Plenck	
	1.2	Nom commun	Ca	alabrese, brocoli à jet	ts, b	rocoli d'hiver	
2.	Deman	deur					
	Nom						
	Adresse	э					
	Numéro	o de téléphone					
	Numéro	o de télécopieur					
	Adresse	e électronique					
		eur (s'il est différent andeur)					
3.	Dénom	ination proposée et référ	ence	de l'obtenteur			
		ination proposée échéant)					
	Référer	nce de l'obtenteur					

QUES	TIONNA	IRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :	
#4.	Renseio	nnements sur le schéma d	de sélection et le mode de	multiplication de la variété	
,,	4.1	Schéma de sélection		maniphodion de la variete	
	Variété	résultant d'une :			
	4.1.1	Hybridation			
	(a)	hybridation contrôlée (indiquer les variétés pa	arentales)	[]	
	(b)	hybridation à généalogie (indiquer la ou les variét	e partiellement inconnue é(s) parentale(s) connue(s	[]	
	(c)	hybridation à généalogie	e totalement inconnue	[]	
	4.1.2	Découverte et développe (indiquer le lieu et la dat développement)	ement e de la découverte, ainsi d	[] que la méthode de	
	4.1.3	Mutation		r 1	
	4.1.3	(indiquer la variété parei	ntale)	[]	
	4.1.4	Autre (préciser)		[]	

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE Page {x} de {y} Numéro de référence :

5. Caractères de la variété à indiquer (Le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée.)

	Caractères	Exemples	Note
5.1 (1)	Plante : hauteur		
	très basse		1[]
	très basse à basse		2[]
	basse	Chronos, Packman	3[]
	basse à moyenne		4[]
	moyenne	Capitano, Forester, Jeremy, Monty	5[]
	moyenne à haute		6[]
	haute	Heraklion, Poseidon	7[]
	haute à très haute		8[]
	très haute	Blaze, Burbank	9[]
5.2 (5)	Feuille : nombre de lobes		
	nul ou très petit	Violet Queen	1[]
	très petit à petit		2[]
	petit	Early White Sprouting, Koros	3[]
	petit à moyen		4[]
	moyen	Chronos, Tinman	5[]
	moyen à grand		6[]
	grand	Burbank, Red Fire	7[]
	grand à très grand		8[]
	très grand	Bordeaux	9[]
5.3 (6)	Limbe : couleur		
	vert	Claret, Inspiration	1[]
	vert gris	Capitano	2[]
	vert bleu	Bordeaux, Ironman	3[]

	Caractères	Exemples	Note
5.4 (8)	Limbe : ondulation du bord		
	nulle ou très faible		1[]
	très faible à faible		2[]
	faible	Kanga	3[]
	faible à moyenne		4[]
	moyenne	Marathon	5[]
	moyenne à forte		6[]
	forte	Blaze	7[]
	forte à très forte		8[]
	très forte	Bonarda, Claret, Di Albenga précoce, Rudolph	9[]
5.5 (13)	Seulement les variétés de type calabrais : Pomme : niveau de l pomme principale par rapport à la hauteur de la plante	a	
	basse	Marathon	1[]
	moyenne		2[]
	haute	Sibsey, SV0097BL	3[]
5.6 (15)	Pomme : diamètre		
	très petite	Broccolo di Natale, Early Purple Sprouting, Getti e foglie	1[]
	très petit à petite		2[]
	petite		3[]
	petite à moyenne		4[]
	moyenne	Marathon	5[]
	moyenne à grande		6[]
	grande	Packman	7[]
	grande à très grande		[]8
	très grande	Violet Queen	9[]
5.7 (16)	Seulement les variétés de type calabrais : Pomme : forme en section longitudinale		
	circulaire	Forester	1[]
	elliptique transverse large		2[]
	elliptique transverse moyenne	Sibsey	3[]
	elliptique transverse étroite	Calabria	4[]

	Caractères	Exemples	Note
5.8 (17)	Pomme : couleur		
	blanchâtre	Burbank, Cresta, Early White Sprouting	1[]
	vert	Forester	2[]
	vert gris	Marathon	3[]
	vert bleu	Ironman, Tirreno	4[]
	violet	Bordeaux, Early Purple Sprouting	5[]
5.9 (23)	Époque de maturité de récolte pour les variétés d'été et d'automne		
	très précoce		1[]
	très précoce à précoce		2[]
	précoce		3[]
	précoce à moyenne		4[]
	moyenne		5[]
	moyenne à tardive		6[]
	tardive		7[]
	tardive à très tardive		8[]
	très tardive		9[]
5.10 (24)	Époque de maturité de récolte pour les variétés qui hivernent		
	très précoce		1[]
	très précoce à précoce		2[]
	précoce		3[]
	précoce à moyenne		4[]
	moyenne		5[]
	moyenne à tardive		6[]
	tardive		7[]
	tardive à très tardive		8[]
	très tardive		9[]
5.11 (25)	Stérilité mâle		
	absente	Marathon	1[]
	présente	Chevalier, Parthenon	9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référen	ce:				
6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés Veuillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.							
variété(s) voisine(s) de votre lesquels v variété candidate candidate diffé	otre variété des carac		ivez l'expression du ou caractère(s) chez votre variété candidate				
Exemple Hauteur o	de la plante moye	enne à haute	très haute				
Observations :							

QUES	STIONNA	IRE TECHNIQUE	Page {x} de {y}	Numéro de référence :					
#7.	Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété								
7.1	En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe t il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?								
	Oui	[]	Non	[]					
	(Dans	l'affirmative, veuillez préciser)						
7.2	Des co	onditions particulières sont-el	les requises pour la culture	de la variété ou pour la conduite de l'examen?					
	Oui	[]	Non	[]					
	(Dans	l'affirmative, veuillez préciser)						
7.3	Autres	renseignements							
1.		croissance brais [] s []							

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUE	STION	INAIRE T	ECHNIQUE	Page {x} d	e {y}	Numéro	de référence :		
8.	Autor	isation de	dissémination						
	(a)	La législation en matière de protection de l'environnement et de la santé de l'homme et de l'animal soumet elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?							
		Oui	[]	Non	[]				
	(b)	Dans l'a	ffirmative, une telle	autorisation a-t-	elle été obt	enue?			
		Oui	[]	Non	[]				
	Si ou	i, veuillez j	oindre une copie de	e l'autorisation.					
9. Re	enseigr	nements si	ur le matériel végéta	al à examiner ou	à remettre	aux fins de l'	'examen		
	sites et	maladies		ie (par exemple,	retardateu	r de croissan	ce ou pesticide	rs facteurs, tels que s), culture de tissus,	
la va traite	riété, s ement d	auf autoris doit être ir	sation ou demande	expresse des a n conséquence	autorités co	mpétentes. S	Si le matériel vé	n des caractères de gétal a été traité, le re connaissance, le	
	(a)	micr	ro-organismes (p. e	x. virus, bactérie	s, phytopla	ismes)	Oui []	Non []	
	(b)	Trai pest	tement chimique (p ticides)	. ex. retardateur	de croissa	nce,	Oui []	Non []	
	(c)	Cult	ure de tissus				Oui []	Non []	
	(d)	Autr	es facteurs				Oui []	Non []	
	Si \	ous avez	répondu "oui" à l'ur	ne de ces questio	ons, veuille	z préciser.			
10.	Je	déclare qu	e, à ma connaissar	nce, les renseign	ements fou	ırnis dans le ¡	présent question	nnaire sont exacts :	
	Noi	m du dema	andeur						
	Siç	gnature				Date			

[Fin du document]